[adresse du service des impôts des entreprises dont relève la société]

*Par lettre RAR*

**Objet : Désignation d’un représentant en matière de remboursement de taxe sur la valeur ajoutée article 271 V-d du code général des impôts**

Je soussigné, [*nom, prénom, qualité d’une personne ayant qualité pour engager l’entreprise étrangère*], agissant au nom et pour le compte de la société [*nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise étrangère*] désigne [*nom ou raison sociale, adresse et n° SIRET de la personne établie en France*], [*en qualité* de *représentant fiscal ou mandataire rayer les mentions inutiles*] pour :

* accomplir les formalités afférentes à la demande de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée ;
* présenter une réclamation à l'encontre de la décision de l'administration ;
* percevoir le remboursement de la taxe restituée ainsi que les éventuels intérêts moratoires sur le compte désigné dans la demande de remboursement[[1]](#footnote-0).

Cette désignation est valable pour toute demande de remboursement de TVA présentée à compter de ce jour jusqu'à sa dénonciation. Par ailleurs, je m'engage à reverser toute somme qui serait indûment perçue dans le cadre des demandes.

Fait à [*lieu*], le [*date*]

(*Signature manuscrite de la personne engageant l’entreprise étrangère*)

**Objet : Acceptation de la désignation de représentation en matière de remboursement de taxe sur la valeur ajoutée article 271 V-d du code général des impôts**

Je soussigné, [*nom, prénom, qualité d’une personne ayant qualité pour engager l’entreprise mandatée*] accepte la désignation ci-dessus en qualité de mandataire et m'engage à accomplir les formalités afférentes aux demandes de remboursement de TVA française pour le compte de l'entreprise demandeuse.

Fait à [*lieu*], le [*date*]

(*Signature manuscrite de la personne engageant l’entreprise mandatée*)

1. Dans ce cas, conformément à la circulaire du 30 mars 1989 relative à la simplification de la réglementation du paiement des dépenses publiques, le mandataire ou le représentant fiscal est tenu de fournir un mandat sous seing privé ou authentique dans le cadre des modalités indiquées dans le [BOI-TVA-DED-50-20-30-20](https://search.wisetax.fr/#/article/BOI:BOI:BOI-TVA-DED-50-20-30-20) . [↑](#footnote-ref-0)